obtenir au moment du transfert, et tout le monde doit admettre que c'aurait été un grand avantage pour le pays, si ces terres avaient pu se trouver entre les mains du gouvernement. Nous résultats qu'on a vons les mauvais atteint, dans les autres pays, en réservant des terres : pourquoi voudrions nous les voir se répéter dans notre Nord Ouest? Des compagnies demandent des chartes pour posséder des terres dans cette région. Elles peuvent en obtenir du gouvernement à \$1 l'acre, et en vertu des réglements actuels, elles n'auront à faire maintenant qu'un premier versement de 10 centins l'acre, le reste du paiement devant s'effectuer en dix ans. Je pense qu'il n'y a rien de plus injuste et de plus préjudiciable aux intérêts du pays que de semblables transactions. compris que le premier ministre avait dit qu'il croyait que dans dix ans nous aurions une population d'un demi-million dans cette région, et que les terres auraient rapporté au trésor quelque chose comme **\$75,00**0,000.

M. BLAKE: \$40,000,000 seraient bientôt perques et \$75,000,000 seraient dues dans dix ans.

M. SMITH (Selkirk): Je crois et j'espère sincèrement, et je suis certain que tous les honorables membres de cette Chambre font les mêmes souhaits que moi, que cela nous servira de lecon. De plus, nous pouvons constater que, même dans les sections les plus prospères des Etats-Unis, le progrès a été au-dessous de l'attente de l'honorable député. Tout en pouvant compter sur une forte émigration, nous pouvons difficilement espérer qu'elle soit d'un demi-million de colons à cette époque, et il m'est impossible de m'imaginer un instant que nous pourrons réaliser un aussi fort montant au moyen de la vente des terres. Il me semble que le premier but que nous devons nous proposer est de peupler le pays en donnanttous les avantages possibles aux colons qui viendront s'établir, et à ceux qui le sont actuellement, et par conséquent en ne leur accordant pas seulement 160 acres ou environ, comme quelques-uns le pro-On devrait exiger de tous les colons qui achètent des terres une garantie d'établissement. Dans différentes parties des Etats-Unis, on accorde de grands avantages à ceux qui prennent des

par exemple une réduction de la moitié du prix, lors même qu'il n'est pas élevé, \$5 l'acre ou environ, pour chaque acre de terre défriché et cultivé dans les trois années qui suivent la vente. On devrait donner un encouragement de même nature aux colons du Nord-Ouest.

M. WHITE (Cardwell): Il n'y a qu'une seule compagnie de chemin de fer qui fasse cette réduction.

M. SMITH (Selkirk): Dans tous les cas, j'en connais une qui l'accorde, et y trouve de grands avantages. Ce que fait cette compagnie avec profits sera certainement imité par d'autres, et devrait être exécuté par un gouvernement de l'importance de celui du Canada. On ne devrait rien épargner pour aider les chemins de fer dans le Nord-Ouest, et nous ne devons pas redouter la concurrence qu'ils pourront faire au Pacifique canadien. n'est que dans quelques années qu'il traversera les Montagnes-Rocheuses. jusqu'à ce temps-là, des lignes parallèles de trente ou quarante milles de longueur aideront beaucoup à ouvrir le pays et à le coloniser.

On a constaté dans d'autres districts, dont les terres ne sont pas meilleures que celles de Manitoba ou du Nord-Ouest, qu'un espace de vingt ou trente milles, de chaque côté de la ligne d'un chemin de fer, suffit amplement à son entretien; c'est-à-dire, qu'après avoir couvert ses dépenses d'exploitation, un chemin de fer peut donner de bons profits. pas là l'expérience fournie par un seul, mais par plusieurs districts du Nord-Ouest traversés par des chemins de fer. nitoba et au Nord-Ouest, nous avons un terrain qui permet difficilement l'établissement de routes charretières. routes sont bonnes lorsque le temps est sec, mais comme on le sait elles sont presqu'impraticables durant les pluies, à un tel point qu'il faut quelquefois, trois ou quatre jours pour faire le voyage de Winnipeg au Portage la Prairie, une distance de soixante milles.

actuellement, et par conséquent en ne leur accordant pas seulement 160 acres ou environ, comme quelques uns le proposent. On devrait exiger de tous les colons qui achètent des terres une garantie d'établissement. Dans différentes parties des Etats-Unis, on accorde de grands avantages à ceux qui prennent des terres pour les occuper. On leur accorde